

A2TRIP

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 15 000 euros

9, Voie des Saules – 94310 ORLY

819 527 516 RCS

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 20 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mai dans les bureaux A2TRIP – 9, Voie des Saules – 94310 ORLY.

La société A2TRIP **représentée par M. Amine ZAID**

Associé unique de la société A2TRIP.

En présence de Monsieur Amine ZAID Président associé,

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, décide de modifier l'activité principale de la société.

En effet, il a été décidé d'ajouter l'activité de transport de personnes en voiture de tourisme avec Chauffeur VTC, location de véhicules.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Décision approuvée à l'unanimité

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président.

Le Président

Signé électroniquement le 20/05/2024 par
AMIN ZAID

 Signed with
universign

